

MAIRIE

8 Place du 19 mars 1962
71470 MONTPONT-EN-BRESSE

03.85.72.91.66
mairie.montpont@wanadoo.fr

CONTRAT DE LOCATION

SALLE

Le contrat de location est conclu entre :

La Commune de MONTPONT-EN-BRESSE, représentée par Mme TRONTIN, Maire, ou en cas d'absence par un adjoint, dûment habilité à signer ce contrat.

ET

Monsieur, Madame
Demeurant
Téléphone Mail :@.....
Nommé, "le locataire".

Le contrat de location est conclu :

Du (indiquer la date) à (indiquer l'heure)
Au (indiquer la date) à (indiquer l'heure)

Engagement des parties :

Le locataire s'engage à avoir pris connaissance du règlement intérieur applicable aux salles communales.
Il atteste plus particulièrement avoir pris connaissance de l'article 4 et des moyens mis à sa disposition pour assurer la sécurité des personnes et des biens au sein de la salle communale.
Le locataire atteste également qu'il a souscrit une assurance responsabilité civile en qualité d'utilisateur et d'organisateur.

Tarifs :

Le tarif applicable à la présente location est de €
Composé comme suit :

.....
.....
.....

Etat des lieux :

Le locataire devra contacter le secrétariat de mairie au moins une semaine avant la manifestation pour définir la date d'état des lieux et de remise des clefs.
A cette occasion il remettra au représentant de la commune un chèque de caution de€

Fait en double exemplaire

A MONTPONT-EN-BRESSE, Le

Le Maire
(ou à défaut un représentant communal)

Le locataire